



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Talant

Talant, le mercredi 24 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – VILLE DE TALANT

VIGILANCE ROUGE CANICULE

Fermeture des écoles : Talant et l'Éducation nationale prennent leurs responsabilités

Depuis lundi 22 juin 2026 à midi, le département de Côte-d'Or est placé en vigilance rouge canicule par la préfecture. Des températures particulièrement élevées s'installent durablement sur notre territoire et ne permettent aujourd'hui plus d'assurer un accueil scolaire dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Face à cette situation exceptionnelle, et alors que la commune de Talant a d'ores et déjà déployé un plan d'action municipal complet depuis lundi, une nouvelle mesure forte est prise ce mercredi 24 juin.

Une décision conjointe du Maire et du DASEN

En lien étroit avec l'Éducation nationale, le Maire de Talant, Adrien Guéné, et le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), Jérôme JARDRY, ont pris conjointement la décision de fermer l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la commune les jeudi 25 et vendredi 26 juin 2026.

Cette décision est prise dans l'intérêt supérieur des enfants, pour faire face à des conditions climatiques qui ne permettent pas de garantir un environnement d'apprentissage serein et sans danger. L'ensemble des directions des établissements talantais, contactées par le service scolaire, a d'ores et déjà donné leur accord pour la mise en œuvre de ce dispositif.



Un dispositif pensé pour toutes les familles

La fermeture des écoles ne saurait laisser aucune famille sans solution. Le dispositif mis en place prévoit ainsi :

- **Un accueil par les enseignants** pour les enfants dont les parents se trouveraient dans l'impossibilité totale de trouver un mode de garde alternatif ;
- **Le maintien du périscolaire** sur les deux journées pour les familles qui en ont besoin ;
- **Le maintien de la restauration scolaire** pour les enfants accueillis ; les repas commandés et non consommés ne seront pas facturés aux familles.

Les familles informées dès ce mercredi

Les directeurs et directrices de chaque école procèdent ce mercredi 24 juin à l'information des familles afin de leur permettre de s'organiser en amont. La municipalité invite toutes les familles concernées à prendre contact avec leur école dès que possible pour signaler leur situation et confirmer, le cas échéant, la présence de leur enfant les jeudi et vendredi.

« Nous avons agi vite et de façon concertée avec l'Éducation nationale parce que la sécurité de nos enfants n'est pas négociable. Fermer les écoles deux jours est une décision lourde, mais c'est la bonne décision. Et nous avons voulu qu'aucune famille ne soit laissée sans solution : l'accueil, la cantine et le périscolaire sont maintenus pour ceux qui en ont besoin. »

Adrien Guene, Maire de Talant